



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DES DEUX RIVES**

## BUREAU COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 15 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du neuf mai 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TERRENNE, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-2-66

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

#### Etaient présents :

Messieurs, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

#### Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel et BENOIT Pascal.

#### Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services  
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné secrétaire de séance

---

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : [info@cc-deuxrives.fr](mailto:info@cc-deuxrives.fr)



2023D7-5-2-66

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Président soumet ci-après, les demandes de subvention dont il a été saisies :

A – RENOUELEMENT DE SUBVENTIONS :

Donneurs de sang bénévoles des 2 rives :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de diverses manifestations au titre de l'année 2023 : 1 000 €

Croix Rouge Française Valence d'Agen :

Renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 : 20 000 €

Les Scènes Vertes :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de la 8ème édition « Les Scènes Vertes » : 5 000 €

AVICA :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de Canal en Scène 2023 : 15 000 €

Auvillar en Musique:

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de divers spectacles et concerts au titre de 2023 : 5 000 €

2 Rives en Zic :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de divers concerts au titre de 2023 : 5 000 €

La Lyre Valencienne :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de divers concerts au titre de l'année 2023 : 5 000 €

Les Tontons Font Leur Cinéma :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation du Festival « Etoiles et Vieilles Bobines » du 24 au 27 août 2023 : 2 000 €

Donzac ça bouge :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de « Jardin, Nature et Plantes qui a eu lieu les 9 et 10 avril 2023 : 900 €

Amicale Sapeurs Pompiers de Dunes :

Renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de 2022 : 41 262 €

Amicale Sapeurs Pompiers de Valence d'Agen :

Renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de 2022 : 59 311 €

Squash Club d'Auvillar :

Renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 : **6 750 €**

Valence d'Agen Roller 2 Rives :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation du Trophée des 3 Pistes qui a eu lieu le 09 avril 2023 : **13 050 €**

Endurance Equestre des Bastides de Bas Quercy :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de la course d'endurance à Castelsagrat du 18 au 20 mai 2023 : **15 000 €**

Donzac ça bouge :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation du Trail du 04 juin : **1 000 €**

Moto Club de Saint Vincent :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de la course de moto cross le 23 juillet 2023 : **3 000 €**

Union Cycliste Espalaisienne :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation de la course UFOLEP en 2023 : **1 200 €**

Union Sportive Castelsagrat Cyclisme :

Renouvellement de la subvention pour l'organisation du championnat régional d'Occitanie cyclisme le 04 juin 2023 : **2 400 €**

#### DEMANDES EXCEPTIONNELLES :

Squash Club d'Auvillar :

Demande de subvention pour l'organisation de l'Open National : **750 €**

Valence d'Agen Roller 2 Rives :

Demande de subvention pour l'organisation des Championnats d'Europe du 16 au 23 juillet : **50 000 €**

Endurance Equestre des Bastides de Bas Quercy :

Demande de subvention pour l'organisation du championnat du monde d'endurance équestre des jeunes cavaliers le 02 septembre : **30 000 €**

#### NOUVELLES DEMANDES:

Maeva Ori Tahiti :

Demande de subvention pour l'organisation du marché polynésien les 10 et 11 juin 2023 : **5 000 €**

Atelier des 2 Rives :

Demande de subvention pour l'organisation du Festival de théâtre amateur « 31èmes Théâtrofolies » du 12 au 14 mai 2023 : **700 €**

Les Amis de la Médiathèque de Tarn et Garonne :

Demande de subvention pour l'organisation du festival « Alors Raconte au titre de l'année 2023 : 1 300 €

Les Amis de Balivernes :

Demande de subvention pour l'organisation d'activités intergénérationnelles au titre de l'année 2023 : 300 €

Le Président propose donc :

- d'approuver les versements de subventions pour les montants indiqués ci-dessus,
- de l'autoriser ou d'autoriser son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens à intervenir.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'allouer les participations suivantes :

**A – RENOUVELLEMENT DE SUBVENTIONS :**

Donneurs de sang bénévoles des 2 rives : 1 000 €

Croix Rouge Française Valence d'Agen : 20 000 €

Les Scènes Vertes : 5 000 €

AVICA : 15 000 €

Auvillar en Musique : 5 000 €

2 Rives en Zic : 5 000 €

La Lyre Valencienne : 5 000 €

Les Tontons Font Leur Cinéma : 2 000 €

Donzac ça bouge : 900 €

Amicale Sapeurs Pompiers de Dunes : 41 262 €

Amicale Sapeurs Pompiers de Valence d'Agen : 59 311 €

Squash Club d'Auvillar : 6 750 €

Valence d'Agen Roller 2 Rives : 13 050 €

Endurance Equestre des Bastides de Bas Quercy : 15 000 €

Donzac ça bouge : 1 000 €

Moto Club de Saint Vincent : 3 000 €

Union Cycliste Espalaisienne : 1 200 €

Union Sportive Castelsagrat Cyclisme : 2 400 €

**DEMANDES EXCEPTIONNELLES :**

Squash Club d'Auvillar : 750 €

Valence d'Agen Roller 2 Rives : 50 000 €

Endurance Equestre des Bastides de Bas Quercy : 30 000 €

NOUVELLES DEMANDES:

Maeva Ori Tahiti : 5 000 €

Atelier des 2 Rives : 700 €

Les Amis de la Médiathèque de Tarn et Garonne : 1 300 €

Les Amis de Balivernes : 300 €

- de l'autoriser ou d'autoriser son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens à intervenir avec l'Amicale Sapeurs Pompiers de Dunes, l'Amicale Sapeurs Pompiers de Valence d'Agen, Valence d'Agen Roller 2 Rives et l'Endurance Equestre des Bastides de Bas Quercy.

Fait à Valence d'Agen, le 15 mai 2023  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme  
A Valence d'Agen, le 16 mai 2023.

Le secrétaire de séance désigné  
Le Maire de GASQUES

Le Président de la Communauté de  
Communes des Deux Rives



Guy MERIEL

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le  
Affiché sur le panneau des annonces légales le

  
25 MAI 2023

25 MAI 2023

# AR Préfecture

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230515-2023D7\_5\_2\_66-DE

Numéro d'acte : 2023D7\_5\_2\_66

Date de décision : 15/05/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-2-0-0 (Finances locales / Subventions / attribuées)

Fichier acte : 2023D7-5-2-66 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.pdf

---

Fichier(s) annexes(s) :

- 4-Amicale Sapeurs Pompiers Dunes 2023.pdf
- 5-Amicale sapeurs pompiers Valence 2023.pdf
- 6-Valence d'Agen Roller 2 Rives EUROPE 2023.pdf
- 7-Endurance equestre ENDURANCE ET MONDE 2023.pdf

---

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

---

Date d'envoi de l'acte : 25/05/2023 11:52:33

**Date de réception de l'AR : 25/05/2023 11:52:43**